

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux le jeudi 17 novembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle Georges Rumen au Siège de l'Agglomération à Guingamp, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOSCHER Marina ; CROISSANT Guy ; GENETAY Stéphanie ; GEORGELIN Dominique ; GUILLOU Claudine ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; NAUDIN Christian ; THOMAS Joseph ; TOMYN Jérémy ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

BOUJILLOT Lise ; COCGUEN Marie-Jo ; ECHEVEST Yannick ; GOASDOUE Gérard ; HAGARD Elisabeth ; INDERBITZIN Laure-Line ; LE BLOAS Mireille ; LE MEYER Vincent ; LEVEDER Adeline PETIT-LECLERC Françoise ; RASLE-ROCHE Morgan.

Administrateur absent : Néant

Administrateurs absents ayant donné pouvoir :

Madame BOUILLOT Lise ayant donné pouvoir à Madame GUILLOU Claudine.
Madame COCGUEN Marie-Jo ayant donné pouvoir à Monsieur VILLECROZE Philippe
Madame HAGARD Elisabeth ayant donné pouvoir à Madame LE SAULNIER Brigitte.
Monsieur RASLE-ROCHE Morgan ayant donné pouvoir à Monsieur CROISSANT Guy.

En exercice : **25**
Présents : **14**
Absents : **11**
Représenté : **04**

Date d'envoi des convocations : **lundi 07 novembre 2022.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2022-11-45	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION BUDGET PRINCIPAL CIAS - DECISION MODIFICATIVE N°1 /2022
-----------------------	---

Suite à la nouvelle feuille de route du CIAS, des subventions ont été encaissées indûment sur le Budget principal du CIAS, afin de rembourser ces recettes sur Budget Principal de l'Agglomération, des modifications sur le chapitre 011 et 65 sont nécessaires.

Des régularisations sont à prévoir également au Chapitre 012 Rémunération, afin de régler les charges de fin d'année.

Des modifications budgétaires sont nécessaires également en dépenses et en recettes d'investissement afin de permettre le paiement de créances sur personnes de droit privé.

Le conseil d'Administration devra approuver le tableau ci-joint :

FONCTIONNEMENT						
CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	DEPENSES	CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	RECETTES	
Chap 011/Compte 6042	Achat prestation service CAI	-2 000				
Chap 011/Compte 60622	Carburant	-1 250				
Chap 011/Compte 60628	Autres fournitures	-900				
Chap 65/ compte 6574	Autres charges de gestion courante	-11 350				
Chap 67 /Compte 673	Titres annulés sur n-1	+ 9 150				
			Chap 74 / Compte 74718	Autre subvention CAI		- 2 000
			Chap 74 /compte 7478	Subvention CAF		+ 4 000
Chap 012/compte 6215	Personnels affectés par collectivité	+ 8 300				
Chap 012/compte 6488	Autres charges salariales	+ 50				
	TOTAL	+ 2 000		TOTAL		+ 2 000
INVESTISSEMENT						
CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	DEPENSES	CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	RECETTES	
Chap 27/compte 2764	Créances sur personnes de droit privé	+ 1 000	Chap 27/compte 2764	Créances sur personnes de droit privé		
	TOTAL	+ 1 000		TOTAL		

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Affiché le

ID : 022-200022739-20221117-DEL_2022_11_45-DE

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

APPROUVE les décisions modificatives prises dans le tableau ci-dessus,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

